

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e) : 13222

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL DUAFI Ghulam

Date de naissance : 19/11/1992

Adresse : Résidence Taf Aouaoui A3

Tél. : 06.61.24.87.33 Total des frais engagés : 1600 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 13/03/2024

Nom et prénom du malade : EL DUAFI Ghulam

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Asthmato | Tachycardie | SO

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 02/04/2024

Signature de l'adhérent(e) : C. El Duafi

Autorisation Crédit N° : A-215 / 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/03/2024	C	6		 <i>Chirurgie Cardiaque, Vasculaire</i>
INPE-051303095				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE ANFA LA	19/03/24	3 = 1180	1600,00 DA
<i>Beauchamp Mansour, rue Annarjeen Beausejour - Casablanca T : 0522 398 241 / 0624 284 506 INPE : 093063782</i>			

AUXILIAIRES MEDICAUX

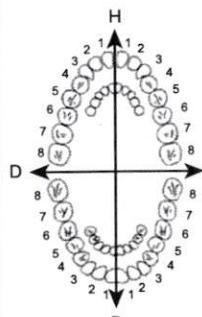
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Montant des Honoraires	Coefficient [†] DES TRAVAUX
					
					MONTANTS DES SOINS
					
					DEBUT D'EXECUTION
					
					FIN D'EXECUTION
					
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				Coefficient DES TRAVAUX
	H	25533412	21433552		
	D	00000000	00000000		
		00000000	00000000		
		35533411	11433553		
	B				
	G				
					
					
					
					
					
					
					
					
					
					
					
					
					
					
					
					
					
					
					
					
					
					
				</	



IBN ROCHD ابن رشد
Casablanca الدار البيضاء

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et la protection civile
Centre Hospitalier Universitaire Ibn Rochd
Hôpital Ibn Rochd - Casablanca

المملكة المغربية

وزارة الصحة والحماية الاجتماعية

المركز الاستشفائي الجامعي ابن رشد

مستشفى ابن رشد - الدار البيضاء



وزير الصحة والحماية الاجتماعية
+ ٢٤٣ ٥٤٨ ٣٥٠٦
Ministère de la Santé et de la Protection Sociale

Hôpital sans Tabac
Fumer tue

Casablanca, le :

١٣/٠٣/٢٠٢٤

ORDONNANCE

Docteur :

Dr. Othman BELMAACHI
Chirurgie Cardiaque, Vasculaire
et Endovasculaire

Elouafi Ghita

- NFS + FQ
- TSH, GAG
- K+, Cr²⁺, Pg²⁺
- Ferritinémie, Vit D

LABORATOIRE ANFA LAB
Bd Yacoub El Mansour, rue Annarjiss
Beausejour - Casablanca
Tél : 0522 398 241 / 0624 284 506

Dr. Othman BELMAACHI
Chirurgie Cardiaque, Vasculaire
et Endovasculaire

LABORATOIRE ANFA LAB D'ANALYSES MEDICALES

RDC-Espace des arts, Angle bd Yacoub El Mansour et rue Annarjis, Beauséjour, CASABLANCA
Tél : 05 22 39 82 41/06 24 28 45 06 – T.P: 34800898 I.F: 40246527 I.C.E: 000426563000094 I.N.P.E : 093063782

INPE : 

FACTURE N° : 240300157

CASABLANCA le 19-03-2024

Mme ELOUAFI Ghita

Récapitulatif des analyses		
CN	Analyse	Clé
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E20
B439	Vitamine D	B450
B163	TSH	B250
B216	Numération Formule (Globules rouges/Blancs/plaquettes)	B80
B126	Magnésium Plasmatique	B60
B175	Potassium	B30
B118	Glycémie	B30
B154	Ferritine	B250
B168	Calcium	B30

Total des B : 1180

TOTAL DOSSIER : 1600.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille six cents Dirhams .

LABORATOIRE ANFA LAB
Bd Yacoub El Mansour, rue Annarjis
Beauséjour - Casablanca
Tél : 0522 398 241 / 0624 284 506